

Plan agri-agro pour l'avenir de la Bretagne Bilan intermédiaire : Quelles avancées ? Quelles perspectives ?

Modernisation des bâtiments d'élevage, investissements dans les industries agroalimentaires, renforcement du dialogue social, formation, innovations... : où en est le plan agricole et agroalimentaire pour l'avenir de la Bretagne -dit "Plan agri-agro"- . Son comité stratégique s'est réuni pour faire le point sur ses avancées, le mardi 12 juillet, autour de Christophe Mirmand, Préfet de Région, Loïg Chesnais-Girard, Vice-président de la Région à l'économie et l'innovation, Olivier Allain, Vice-président à l'agriculture et à l'agro-alimentaire, et les représentants des filières. Si certaines filières font aujourd'hui face à un contexte particulier, des avancées concrètes ont été réalisées dans une démarche de dialogue entre les intervenants. Tout récemment, le 6 juillet dernier, sur le volet R&D, la construction d'un institut CARNOT "Durabilité des systèmes agricoles, aquacoles et agroalimentaires" a notamment été retenue, au titre du dispositif "Tremplin Carnot". Le travail engagé doit donc se poursuivre et s'approfondir.

Rappel sur le Plan agri-agro La puissance publique peut mettre en place rapidement des dispositifs pour répondre aux situations d'urgence, comme elle l'a fait ces dernières semaines (Plan lait-viande bovine, plan porcin, soutien aux industries agro en difficulté). Mais, elle veut aussi, et surtout, préparer l'avenir en se mobilisant pour accroître la compétitivité des exploitations et des IAA bretonnes. C'est bien là l'objectif du Plan agricole et agroalimentaire pour l'avenir de la Bretagne (le P3AB aussi appelé plan agri-agro). Déclinaison du Pacte d'avenir adopté en décembre 2013, le Plan agri-agro a été construit avec les acteurs régionaux et vise à augmenter la compétitivité des filières en agissant sur 4 volets : la modernisation des outils de production, l'innovation, l'internationalisation et l'élévation-adaptation des compétences humaines.

Déjà plus de 4 000 agriculteurs accompagnés sur le volet adaptation-modernisation des exploitations

Le volet compétitivité et adaptation des exploitations agricoles était très attendu de la profession. Aussi, depuis 2014, ce sont plus de 4 000 projets d'agriculteurs qui ont été soutenus pour un montant total d'aides publiques de plus de 66 M€¹ (Europe, État, région, Agence de l'eau). En Bretagne, ces projets représentent un montant total d'investissements de 240 M€, ce qui place la Bretagne comme première Région en terme d'engagement financier².

Par ailleurs, dans le cadre du programme d'investissement d'avenir, l'État a accompagné, en 2015, 10 projets de modernisation des serres et des équipements dans le secteur maraîcher et horticole pour un montant global de 3.3 M €.

Les investissements de 23 IAA soutenus par l'État et la Région

Les projets agricoles et agroalimentaires sont accompagnés par l'État depuis 2015 dans le cadre d'une déclinaison du programme d'investissement d'avenir, programme qui a permis d'accompagner deux entreprises d'abattage et de découpe pour un soutien global de 6.1 M d'€.

Depuis novembre 2015, 21 projets de modernisation des équipements et outils de production-transformation dans les grandes filières de l'industrie agroalimentaire bretonne ont été retenus et soutenus par la Région Bretagne à hauteur de 11,8 M€ (dont 7,2 M€ de FEADER -Fonds européen agricole pour le développement rural-). Hors bâtiment, les investissements prévus portent sur un montant total de 98 M€ réalisés pour des entreprises de taille très diverse (3 grandes entreprises de plus de 5 000 salariés, 8 ETI entre 250 et 5 000 salariés et 10 PME) pour des projets d'ampleur différente (de 40 000 € accordés à Bio Rennes dans le domaine du stockage et de la transformation légumière à 31 M€ pour la Laiterie Nouvelle de l'Arguenon -LNA- dans l'industrie laitière). Et une vingtaine d'autres demandes sont en cours et devraient parvenir à la Région d'ici fin 2016.

¹ Pour comparaison, entre 2007 et 2013, le montant total de ces soutiens publics représentait 80 M€.

² Retrouvez les [appels à projets FEADER](#) en cours et les aides FEADER [modernisation des outils de production agricole, agroalimentaire et forestière, et le renforcement de l'autonomie des filières de production](#) sur le site www.europe.bzh.

Et des prêts bonifiés uniques en France

Parallèlement, pour la première fois en France, en partenariat avec la BPI, 26 entreprises agroalimentaires ont été accompagnées, entre 2014 et 2015, via 8,26 M€ de prêts participatif au développement (PPD) pour un montant total d'investissement réalisé de près de 40 M€. De la même manière, 1,85 M€ de prêts bonifiés ont été accordés à 8 exploitations agricoles pour des projets d'investissement de croissance.

Renforcement du dialogue social et de la formation dans la filière

Via le plan national 500 000 formations et sa déclinaison en Bretagne 47 000 formations supplémentaires, co-financée par le Conseil Régional, l'État et les partenaires sociaux, l'objectif est de développer une offre de formation supplémentaire après avoir recensé l'existant et les besoins du secteur, valoriser les métiers et construire des parcours de formation transversaux (certification, consolidation des qualifications). Cette dynamique est en cours, notamment dans les métiers techniques de maintenance et conduite de ligne, qui sont des besoins spécifiques identifiés dans les IAA. Une commission paritaire régionale Emploi formation a été créée en avril dernier afin de devenir force de propositions en matière d'emploi formation auprès des collectivités, de l'État et des entreprises. L'exemplarité de la structuration de cette filière dans un cadre paritaire, sous l'égide de l'instance de dialogue social est à souligner.

Le volet innovation et R&D : pour l'avenir et l'excellence de la filière

Cette vision à plus long terme a bien pour objectif de faire en sorte que la filière innove et la Bretagne reste une terre d'excellence.

- La Région Bretagne et l'État soutiennent **les structures d'accompagnement à l'innovation** en agroalimentaire tel que les pôles de compétitivité VALORIAL et VEGEPOLYS, le Pôle Agronomique de l'Ouest et les Centres techniques agroalimentaires, pour un budget de 1 636 K€ en 2015. Les projets collaboratifs ont, quant à eux, représenté en 2015, un montant total de subventions de 3,29 M€ de la part de la Région (16 projets financés).

- La création **d'Act Food Bretagne** qui fédère les centres techniques agroalimentaires bretons : elle a pour but le développement économique régional des entreprises et des filières agricoles et alimentaires bretonnes par l'innovation. Présidée par Jean-pierre RIVERY (président d'IDMER) ses membres fondateurs sont ADRIA Développement, le CEVA, Vegenov-BBV, ZOOPOLE Développement et IDMER.

Un premier projet emblématique d'ACT FOOD Bretagne a été lancé : la construction d'un institut CARNOT "Durabilité des systèmes agricoles, aquacoles et agroalimentaires" a été retenu, **le 6 juillet dernier**, au titre du dispositif "Tremplin Carnot". Son objectif est de structurer l'écosystème de la recherche agricole et agroalimentaire. Le label Carnot, délivré par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, vise à favoriser le développement des partenariats de recherche et le transfert de technologies entre la recherche publique et les entreprises à travers la recherche contractuelle. Ces instituts reçoivent un abondement financier.

Les partenaires identifiés sont les 5 CIT agro-alimentaires bretons, le pôle Cristal (Dinan), Tecaliman (Pays de la Loire) et un certain nombre d'unités de recherche rattachées à l'INRA, l'ANSES, l'UBO, l'UBS, Rennes 1, Rennes 2, le CNRS et l'ENSCR.